



Circulaire n° 4786 du 26/03/2014

Formation initiale des chefs d'établissement – Volet propre à l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Demande d'inscription

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : tous

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du au

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Formations, Directeurs

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement obligatoire et de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeurs des Centres de dépaysement et de plein air de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Au Directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Au Directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs des internats autonomes de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Aux Administrateurs des Homes d'accueil de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Signataire

Ministre / Julien NICAISE, Directeur général
Administration : Direction générale des personnels de l'Enseignement organisé par la
 Fédération Wallonie-Bruxelles

Personnes de contact

Service ou Association :

| Nom et prénom | Téléphone | Email |
|-----------------|--------------|-------------------------|
| Ilham CHOUGRANI | 02/413.33.72 | ilham.chougrani@cfwb.be |
| | | |

Service ou Association :

| Nom et prénom | Téléphone | Email |
|----------------|--------------|------------------------|
| Nicolas LIJNEN | 02/413.31.84 | nicolas.lijnen@cfwb.be |
| | | |

Objet : Organisation de la formation initiale des directeurs – Volet propre à l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Faisant suite à la circulaire n° 4756 du 4 mars 2014, j’ai l’honneur de vous confirmer le lancement des inscriptions au module administratif de la formation de chef d’établissement propre à l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce module qui comprend 30 heures de formation sera organisé par l’Institut d’Enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Fléron - Chênée – Jupille et se déroulera au Centre d’Autoformation et de formation continuée de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (1 La Neuville, 4500 TIHANGE-HUY) ainsi qu’à l’Ecole d’Enseignement Fondamental Spécialisé « L’Arbre Vert » (Chaussée du Roeulx 122, 7000 Mons). Comme indiqué dans la circulaire du 4 mars précité, les formations se dérouleront les mercredis après-midi et les samedis. L’épreuve aura lieu au mois de septembre 2014.

Les membres du personnel qui souhaitent prendre part à ces formations sont invités à renvoyer par pli recommandé **pour le 9 avril 2014 au plus tard**, le formulaire en annexe 1, à l’adresse suivante :

**Direction générale des Personnel de l’enseignement organisé
par la Fédération Wallonie Bruxelles
44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles
Bureau 3^E 353**

Je vous informe également qu’une première séance d’information sera organisée pour l’ensemble des candidats au C.A.F. de Tihange (1 La Neuville, 4500 TIHANGE-HUY), le lundi 28 avril 2014. La séance aura lieu de 17h00 à 19h00. Un accueil est prévu dès 16h00.

Les membres du personnel remplissant les conditions de participation seront convoqués par courrier à cette séance **obligatoire** qui fait partie intégrante du module de formation.

Demande de dispense

Les candidats qui souhaitent solliciter une dispense pour le suivi et la certification d’un module de la formation, notamment parce qu’ils ont suivi et réussi d’autres formations similaires, doivent envoyer le formulaire joint en annexe 2 dûment complété et accompagné de tout document probant à l’adresse susmentionnée.

Tout renseignement complémentaire au sujet de cette circulaire peut être obtenu auprès de Mme CHOUGRANI Ilham (02/413.33.72, ilham.chougrani@cfwb.be) ou de M. LIJNEN Nicolas (02/413.31.84, nicolas.lijnen@cfwb.be).

Je vous saurai gré de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance de l’ensemble des membres de votre personnel susceptibles d’être intéressés par les formations précitées.

D’avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Julien NICAISE
Directeur général

FORMATION DES CHEFS D'ETABLISSEMENT PROPRE AU RESEAU ORGANISE PAR
LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

INSCRIPTION

NOM
Prénom
Domicilié à
Matricule
GSM
Téléphone
Fonction de nomination
Etablissement de nomination

Souhaite s'inscrire au module administratif de la formation à la fonction de chef d'établissement propre au réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans la mesure des possibilités, je souhaiterais suivre la formation à (biffer la mention inutile) :

TIHANGE / MONS

Date :

Signature

Demande de dispense en application de l'article 26, § 2 du décret du 02/02/2007 fixant le statut des directeurs

Demande de dispense

Je soussigné

Nom :

Prénom :

Matricule :

Domicilié.....sollicite la dispense du suivi et de l'épreuve du module administratif de la formation à la fonction de chef d'établissement propre à l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Je joins en annexe tout document de nature à fonder ma demande de dispense.

Date :

Signature